



CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du

11 décembre 2023 à 20h15

Mairie / Salle du Conseil Municipal

ORDRE DU JOUR COMPLEMENTAIRE :

URBANISME
(2.3) URBANISME – DROIT DE PREEMPTION URBAIN - Convention de gestion fixant les modalités d'exercice du droit de préemption urbain par la Communauté de l'Auxerrois et la Commune de Monéteau du 1 ^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2026